RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Élections Législatives de Mars 1978

6e circonscription de la Loire

Georges ERNST

Maire de Bully
Conseiller Général de la Loire

« La seule chose qu'on ne peut embellir sans qu'elle en périsse, c'est la vérité. »

Jean ROSTAND.

Electrices, Electeurs,

Femmes et hommes libres, nous ne devons pas redouter l'alternance du pouvoir dès lors

● que les hommes et les partis politiques, offrant leurs services pour conduire les affaires de l'Etat, s'engagent à respecter la Constitution ;

● qu'une majorité du corps électoral s'est prononcée pour un changement de politique ;

● que les citoyens n'auront remis leur destinée entre les mains ni d'un homme providentiel, ni d'un groupe qui se considère comme ultime recours par destination ;

● que ces mêmes citoyens auront une conscience très claire de leurs propres responsabilités et de l'obligation qui en découle de veiller à l'exécution des propositions de gouvernement retenues par le plus grand nombre au moment du choix de leurs députés.

Pour tous les candidats, ces propositions sont de même nature. Elles portent sur les principes auxquels adhèrent dans leur ensemble les Français : les libertés, la justice, l'égalité des droits et des devoirs, la solidarité, la paix, le droit au travail et aux responsabilités, le bien-être, le respect de la personne humaine.

Tout le monde veut le changement et tout le monde a raison car l'injustice ne peut durer.

Mais hélas, sur les moyens d'obtenir le progrès social et sur le mode d'emploi de ces moyens, les avis se heurtent, s'opposent et divergent.

Cependant, quel que soit le système économique adopté, notre économie doit absolument atteindre un certain nombre d'objectifs dans les cinq années à venir si elle veut se maintenir.

Pour n'importe quelle société l'économie doit remplir une double fonction :

● donner du travail à ceux qui en demandent et

● permettre à chaque travailleur de vivre de son travail, à sa convenance.

Le premier objectif du prochain gouvernement doit être de faire disparaître totalement et rapidement le chômage.

Le second objectif est la remise en ordre des salaires et du financement de la protection sociale, pour corriger les plus criantes inégalités.

La nationalisation de certaines entreprises devant être considérée comme un moyen de mieux maîtriser notre économie, sa programmation devra être élaborée judicieusement par le Parlement afin d'éviter l'étatisation et de garantir au préalable le droit privé d'entreprendre.

La relance de la consommation, de la production et du commerce intérieur devront aller de pair avec l'équilibre de la balance de notre commerce extérieur. D'où la nécessité de repenser la politique de nos échanges internationaux.

Nos exportations se développeront harmonieusement si

● après avoir consenti un effort budgétaire sans précédent au profit de la recherche scientifique et technologique, nos innovations correspondent à des besoins et trouvent preneurs à l'étranger ;

● nous rompons avec nos traditions budgétaires et déplaçons du poste des dépenses improductives ou de prestige, des crédits vers l'investissement ;

● après avoir fait littéralement changer de cap notre politique agricole, nos productions alimentaires sortent à des prix compétitifs ;

● après avoir réalisé combien nous sommes abusés par les pratiques de la Communauté Economique Européenne, nous offrons à nos partenaires l'occasion d'une refonte des règlements communautaires ;

● nous maintenons notre volonté d'aboutir à des échanges entre les nations riches et les nations économiquement faibles qui se réfèrent essentiellement à l'esprit de justice et non plus à la loi du plus fort.

Nous devons mettre au point une politique énergétique appropriée au bon fonctionnement de notre économie, orientée rigoureusement vers la diversification des moyens utilisés et les économies de consommation. Le prix des sacrifices que nous consentirons dans ce domaine s'apprécieront très vite en termes d'indépendance nationale et de limitation des dangers nucléaires.

La défense nationale ne peut plus être l'affaire que de quelques initiés, ni être, pour la majorité de la jeunesse, un motif de douter du sérieux de notre société. Le débat de la prochaine législature sur le problème devra se conclure par la définition d'une authentique défense nationale avec ses moyens logistiques et sa philosophie. Notre choix ira vers le concept de dissuasion populaire.

La conscription étant rétablie dans les faits, sans exception, chaque citoyen majeur effectuerait un service national, soit de défense militaire, soit de protection civile, dans un maillage régionalisé, à moins qu'il ne se déclare objecteur de conscience. Dans ce dernier cas, il se mettrait à la disposition d'un service civil assurant une mission d'action sociale. La durée du service, égale pour tous, n'irait pas au-delà de six mois passés en une ou plusieurs périodes.

Une loi constitutionnelle précisera les droits fondamentaux du citoyen français dans tous ses rapports avec la société. Cette loi apportera une conclusion positive à l'œuvre inachevée de la précédente législature, préparée par la commission spéciale dite « des libertés ».

Après quoi, il apparaîtra aussi urgent qu'opportun de rénover les codes de justice, de restaurer l'autorité et l'indépendance des magistrats, d'abroger les lois et règlements d'exception, de lutter contre la violence en se donnant les moyens de prévention énumérés dans les 105 recommandations du comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance.

Pour ce faire, nous ne perdrons pas de vue que les finances sont le nerf de l'action et que le budget de l'Etat est le moteur de celle-ci. Pour être assurée du changement, de la réalisation des « bons choix », il faut doubler le budget de la Justice (0,98 % du budget 1978), tripler celui de la Jeunesse et des Sports (0,67 %), multiplier par dix les crédits de recherche du Premier Ministre (0,19 %) et ceux de la recherche médicale (0,07 %).

Enfin, il faut rendre crédibles les intentions gouvernementales depuis toujours exprimées en faveur des collectivités locales d'une part et des associations à but non lucratif d'autre part. En effet, le sens de la démocratie naît et s'anime dans les groupes locaux à vocation autogestionnaire, qu'ils œuvrent pour la commune, pour les transports scolaires, pour les actions culturelles ou d'entr'aide sociale. pour le sport, pour la protection civile, pour le don du sang, pour le syndicalisme ou pour la mutualité. A tous, il faut des moyens matériels, un soutien financier compatible avec le maintien de leur indépendance et le bénévolat.

Dans une nouvelle Assemblée nationale, la 6e circonscription de la LOIRE doit être représentée par un nouveau député, pour y faire valoir une conception nouvelle de la politique, indépendante des idéologies partisanes.

Répondant à l'attente des électeurs de notre région, je pense pouvoir servir la Nation, mais aussi les intérêts particuliers du Roannais et du Forez en obtenant des investissements créateurs d'emplois, des aménagements routiers de désenclavement, la protection et le développement de l'exploitation agricole familiale, de la petite industrie et du commerce locaux et l'aide de l'Etat aux communes.

En m'accordant votre confiance, vous montrerez :

- **Que vous avez principalement confiance en vous-mêmes et que personne ne vous imposera ses idées ;**
- **Que vous n'acceptez pas que la France soit coupée en deux et les Français séparés en deux clans hostiles ;**
- **Que vous estimez dépassé le temps des discours et venu le temps de l'action ;**
- **Qu'en choisissant pour vous représenter à l'Assemblée nationale le maire d'une petite commune, conseiller général d'un canton rural qui met sa compétence et son efficacité au service du bien commun, vous donnez mandat à l'un des vôtres ;**
- **Qu'un homme qui s'est mis au service de la Justice pendant trente-deux ans peut valablement défendre vos droits et vous éclairer sur vos devoirs, en pleine conscience.**

Georges ERNST

Délégué Régional à l'Education Surveillée

Maire de Bully

Conseiller Général de la Loire

Remplaçant éventuel

Pierre THIVEND

Ingénieur agronome

Maître de Recherche à l'I.N.R.A.

Vu le candidat.

IMP. SULLY - ROANNE